



ANDERLUES INFO

PUBLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE D'ANDERLUES

Editeur responsable: Madame Virginie GONZALEZ, Bourgmestre.

1
février 2021



DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS
DANS LE LOGEMENT
ET LES VOIRIES

ENCORE
PLUS DE SOLIDARITÉ
ENVERS LES PLUS FRAGILES



**Installation - Entretien
Dépannage - Transformation**

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
CLIMATISATION**

ERIC DEMORY
SPECIALISTE AGREE - GAZ - MAZOUT

GSM 0477 80 62 92

**Rue d'Anderlues 64
6540 LOBBES**



**Remise
de 100€
à l'achat
d'une chaudière**

**Service
après-vente garanti
Devis gratuit
Dépannage rapide
Entreprise enregistrée**

**Réalisez
des économies €**

**avec nos
adoucisseurs**

VIESSMANN

Buderus

Vaillant

Entreprise Générale de Toiture
Agréée Région Wallonne

**5^e
génération**

**BEUVELET
TOITURES L.R.J.**
sprl

Toiture • Charpente • Zinguerie
Plate-forme (Zinc - Derbigum)
Cheminée • Pignons • Corniche
Recouvrement PVC • Démoussage toiture

Tél. et Fax : 071/52 27 71

GSM: 0475/41 01 76

0497/71 64 66

Rue du Brûle, 49 - 6150 Anderlues

beuveletroland@hotmail.com

A LA UNE

L'étoile montante du cyclisme wallon est un anderlusien!

Coup de projecteur sur Clément Horny.

Issu du monde du VTT, Clément Horny a débuté récemment ses premières courses en cyclo-cross et s'est confronté aux grands champions de la discipline lors d'une course internationale à Troye.

Résultats: une magnifique 8ème place et surtout de précieux points UCI qui lui permettent dorénavant de participer aux grandes courses et aux championnats dont dernièrement le championnat de Belgique.

Sans renoncer au VTT et à l'objectif de représenter notre pays lors de grandes rencontres comme les championnats d'Europe ou les Jeux Olympiques de Paris en 2024, Clément souhaite continuer à acquérir de l'expérience en cyclo-cross et pourquoi pas rejoindre l'élite belge dans quelques temps. Au vu de son palmarès récent, tous les espoirs sont permis!

La Commune d'Anderlues mettra à l'honneur prochainement les sportifs qui comme Clément Horny représentent avec brio le sport wallon et se distinguent dans leurs disciplines respectives.

A n'en pas douter, Clément a une belle carrière qui s'ouvre devant lui. La prochaine étape: une carrière professionnelle qui lui permettra de faire de sa passion un vrai métier.

Tous nos vœux de succès à lui !



Madame, Monsieur,
Chers Concitoyens,

Je suis heureuse d'ouvrir avec vous ce nouveau chapitre de notre bulletin communal qui devient « Anderlues INFO ».

Depuis quelques mois, j'ai repris les commandes de notre belle commune et j'ai à cœur de travailler chaque jour sans relâche avec mes équipes et l'ensemble des élus à améliorer votre quotidien et celui de vos familles.

Comme vous pourrez le découvrir dans les pages cette nouvelle publication, de nombreux projets sont en cours de réalisation ou proches de l'être grâce à l'investissement de nos services communaux et l'obtention de subsides importants, notamment pour le logement et nos voiries.

Au moment de signer cet édit, je viens d'apprendre une autre bonne nouvelle : l'octroi d'un subside de 300.000 euros par le Ministre de la Mobilité et le Gouvernement wallon afin d'aménager des pistes cyclables sur la Ngo. Je me réjouis de cette reconnaissance pour Anderlues dont le projet a été sélectionné dans le cadre du « Plan infrastructures et mobilités pour tous ». Notre commune sera enfin connectée comme il se doit au réseau des pistes cyclables de Binche et de Charleroi grâce à notre adhésion au « Plan Wallonie Cyclable » !

Après de longs mois de confinement, la campagne de vaccination a démarré à destination des plus fragiles. Vous trouverez dans cette brochure le détail des prochaines phases et des personnes concernées par celles-ci. Notre centre de proximité sera situé au Kursaal à Binche.

Les conséquences économiques de la crise sanitaire seront importantes pour notre commerce local. Aux différents volets de l'aide fédérale (droit passerelle) et des primes régionales, viendra s'ajouter une aide communale que notre Conseil votera prochainement. D'ici là, continuons à soutenir nos commerçants et indépendants et à les privilégier dans nos habitudes de consommation.

Pour terminer, Anderlues ne serait pas Anderlues sans la solidarité de ses habitants ! Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont déjà participé à « Anderlues Solidaire ». Toutes les informations utiles sur cette belle initiative de proximité ainsi que sur les aides qui peuvent être octroyées par notre CPAS sont à retrouver dans les pages de cette nouvelle brochure.

Soyons patients et cultivons l'espoir que 2021 soit une année de changement et de retour à la normale.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Votre Bourgmestre
Virginie GONZALEZ
071/54.89.51
virgine.gonzalez@anderlues.be



NUMÉROS UTILES À CONSERVER

Service de garde
médicale
« Allo Santé »
071 / 33 33 33

Pharmacie de garde
www.pharmacie.be
093 / 99 000

Zone de Police
Appel d'urgence
101
Non urgent
064 / 311 660

Accidents-Agression
112

Urgence médical
112

Pompiers
112

Centre anti-poisons
070 / 245 245

Odeur de gaz
0800 / 87 087

COVID-19 : STRATÉGIE DE VACCINATION AU NIVEAU DE LA WALLONIE



En Wallonie, la vaccination a commencé début janvier 2021 dans les maisons de repos. Elle se poursuit avec la vaccination du personnel hospitalier puis ensuite celle du personnel et des résidents des structures collectives de soin (handicap, santé mentale...) et du personnel de soins de 1ère ligne. La mise en place de la stratégie de vaccination pour le grand public progresse également. La liste des centres de vaccination est désormais établie. Pour Anderlues, il s'agira :

Centre de proximité de Binche :
Kursaal de Binche – Avenue Wanderpepen 30.

Phase 1A : au niveau des maisons de repos

Débutée le 5 janvier, la vaccination de la totalité du personnel et des résidents qui le désirent (environ 100 000 personnes) est menée au sein des établissements avec l'appui de la médecine du travail et des équipes médicales. Elle sera terminée pour fin février.

Suite de la phase 1A

Depuis la mi-janvier : personnel hospitalier exposé - 38 hôpitaux wallons (100 implantations) - Nombre de personnes à vacciner : 82 000 - Les hôpitaux vaccinent eux-mêmes leur personnel.

À partir du 25 janvier : personnel et les résidents des structures collectives de soin (handicap, santé mentale...) - Vaccination au sein des établissements sur le même opérateur que les maisons de repos - Nombre de personnes à vacciner : 50 000

À partir du début de février : personnel d'aide et de soins de 1ère ligne (médecins généralistes, infirmier.ES, pharmacien.ES, aides-soignant.ES et familiales, kinés, dentistes...) - Vaccination dans 32 centres de vaccination - Envoi d'une convocation - Nombre de personnes à vacciner : ~112 000

Phase 1B

Cette phase 1B concerne :

- les personnes âgées de 65 ans et +
- les personnes de 45 ans et + à risque
- les fonctions dites "essentiels" socialement ou économiquement (liste encore à déterminer)

La vaccination se déroulera sur base d'une convocation avec rendez-vous dans un centre de vaccination à proximité du domicile - Nombre de personnes à vacciner : ~1 000 000

Phase 2

La phase 2 concerne la vaccination du reste de la population adulte à partir de 18 ans. Les enfants n'étant pas concernés à ce stade. Elle aura lieu dans le courant mai-juin dans les centres de vaccination sur base également d'une convocation.

Nombre de personnes à vacciner : ~1 500 000

Vous êtes à la recherche d'informations sur la vaccination Covid-19 et la vaccination en général ?

Consultez les sources officielles :

- Site de l'AViQ www.jemevaccine.be
- www.vaccination-info.be : principe de la vaccination, questions générales sur les vaccins, historique de la vaccination...
- Liste et coordonnées des centres de vaccination : www.wallonie.be/fr/actualites/covid-19-strategie-de-vaccination

Tente du Testing Covid : le centre de prélèvement mobile situé sur la Place Paul Pastur continuera à accueillir les personnes désireuses de se faire tester jusqu'à la fin du printemps. N'oubliez pas de vous munir d'une prescription médicale afin de vous y rendre. **Permanence tous les jours de la semaine de 15 à 17h.**

LA SOLIDARITÉ, NOTRE PRIORITÉ !

Avec la pandémie, de nombreuses personnes restent isolées et font face aux difficultés du quotidien. Depuis le mois de mars, la Commune d'Anderlues propose une plateforme d'entraide et de solidarité afin de mettre en contact les citoyens désireux d'apporter un coup de main et les personnes les plus fragilisées.

Vous souhaitez apporter votre aide ?

Rendez-vous sur la page <https://impactdays.be/anderluessolidaire/> afin de découvrir les actions solidaires auxquelles vous pourriez vous inscrire (aller à la pharmacie, aller à la poste, faire les courses, etc.).

Votre participation sera encadrée et supervisée par l'équipe du PCS qui a repris la coordination du projet.

Vous souhaitez bénéficier d'un soutien pour soulager votre quotidien ?

Envoyez votre demande à l'adresse solidaire@anderlues.be ou appelez l'un des numéros suivants du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h : 071/ 54 89 56 – 071/ 54 91 25.

N'oubliez pas que notre CPAS peut aussi offrir une aide précieuse pour toutes les personnes qui sont fragilisées ainsi que leur famille.



EN HIVER, CHACUN A UN RÔLE À JOUER !



Ces dernières semaines, les conditions météo ont apporté leur lot de neige, de brouillard et parfois de verglas. Comme chaque année, le service travaux organise ses activités pour que le déneigement et le salage des rues puissent être réalisés sans délai. En comparaison avec d'autres communes environnantes, Anderlues opère une couverture totale de l'ensemble de ses voiries. Merci à nos ouvriers pour les longues heures passées sur nos routes et merci à tous pour votre patience.

Cette année encore, le service travaux a proposé aux citoyens de venir chercher gratuitement du sel pour dégager leurs devantures. N'oubliez pas que lorsque les conditions météo passent en mode hiver, vous êtes responsables de l'entretien de l'espace public devant votre habitation !

L'ECOLE DE LALUE À NOUVEAU LAURÉATE d'un projet de réduction de la fracture numérique

L'Ecole de Lalue a remporté fin 2020 un nouveau projet numérique destiné à équiper les écoles de matériel et d'application pour lutter contre la fracture numérique et encourager l'acquisition de compétences dès la maternelle. De nouveaux iPads avec leur stylet ont été livrés et avec le Covid-19, nous avons décidé de prêter un iPad aux enfants mis en quarantaine afin qu'ils puissent bénéficier des cours à distance via certaines applications comme ClassDojo, Padlet ou Teams. Et si nous repassons en confinement total, chaque enfant retournera à la maison avec son iPad et il n'y aura pas de différence numérique entre les élèves !



DONS DE SANG

En 2021, les collectes de sang seront organisées à la Maison communale les mercredis suivants et toujours de 15h à 18h30 sans rendez-vous :

- Mercredi 03/03/2021
- Mercredi 05/05/2021
- Mercredi 02/06/2021
- Mercredi 04/08/2021
- Mercredi 01/09/2021
- Mercredi 03/11/2021
- Mercredi 01/12/2021

Informations :
0800 92 245
donneurdesang.be



OPÉRATION ARC-EN-CIEL



Ces 13 & 14 mars, l'Opération Arc-en-Ciel, grande récolte de vivres non périssables, fêtera sa 67e édition. L'objectif est de récolter un maximum de vivres afin de permettre à 15.000 enfants et jeunes défavorisés d'avoir accès à des loisirs. En effet, les économies réalisées sur le budget nourriture des associations bénéficiaires leur permet de consacrer davantage de moyens aux loisirs

et vacances des enfants.

Le porte-à-porte n'étant pas possible cette année, Arc-en-Ciel a prévu d'autres formes de participation ! L'association invite donc les habitants de Bruxelles et de Wallonie à déposer leurs vivres non périssables (biscuits, céréales, boissons, riz, boîtes de conserve de légumes ou poisson, etc.) :

- Devant leur porte SEULEMENT S'ILS ont reçu au préalable le sac Arc-en-Ciel dans leur boîte aux lettres. Les récoltants passeront dans la mesure du possible dans les rues afin de ramasser les sacs déposés sur le pas des portes ;
- Dans les magasins Fox & Cie et les magasins Tape à l'Œil du 22 février au 20 mars 2021.

Infos : www.arc-en-ciel.be

ANDERLUES FÊTE UN NOUVEAU CENTENAIRE

La Bourgmestre Madame Virginie GONZALEZ et l'Echevine des cérémonies et Présidente du CPAS Madame Lori RIZZO ont eu le plaisir de fêter le centenaire de Monsieur Robert LEEMANS !

A cette occasion, un cadeau du Palais Royal lui a été remis sous la forme d'une photographie dédicacée du Roi et de la Reine.

Ce nouveau jubilaire, dernier autocariste féru d'histoire et passionné de peinture et de dessin, s'est toujours investi dans la vie culturelle et associative de notre commune.

Sincères félicitations à lui et encore de nombreuses années de bonheur !



LES CARTES D'IDENTITÉ

Les cartes eID actuellement en circulation restent valables et ne seront remplacées qu'à la fin de leur période de validité ou plus tôt en cas de perte, de vol ou de détérioration de la carte. Le citoyen ne doit donc pas immédiatement demander de nouvelle carte eID tant qu'il possède encore une carte d'identité valable. À la fin de la période de validité de sa carte, il recevra une convocation dans sa boîte aux lettres afin de remplacer l'ancienne carte. Ce changement était indispensable pour se conformer aux règles internationales strictes visant à rendre les contrôles d'identité plus efficaces.

Quelques modifications importantes :

- La nouvelle carte eID reprend les empreintes digitales. Ce nouvel élément est ajouté afin de renforcer la lutte contre la fraude à l'identité. L'empreinte digitale figure uniquement sur la puce de la carte (pas de banque de données centrale) et est sécurisée. Seules les instances compétentes peuvent lire la puce.
- L'intégration des empreintes digitales est conforme au règlement européen 2019/1157 du 20 juin 2019 qui oblige les États membres à inclure les empreintes digitales sur leurs cartes d'identité.
- La photo se trouve à gauche et non plus à droite.
- Une image perforée de la photo figure au dos de la carte
- La puce sans contact se trouve dorénavant également au dos de la carte, ce qui nécessite aussi d'insérer la carte d'une autre manière dans le lecteur de carte.
- La mention de la nationalité n'est plus BELGE mais BEL.
- La carte dispose d'autres nuances de couleur. Plus d'informations sur www.eID-renouvelee.be



ENVIRONNEMENT

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Verre	5	2 - 30	28	25	23
Papiers-Cartons	5	2 - 30	28	25	23
PMC	5 - 19	2 - 16 - 30	14 - 28	11 - 25	9 - 23

	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Verre	20	17	15	12	10
Papiers-Cartons	20	17	15	12	10
PMC	6 - 20	3 - 17	1 - 15 - 29	12 - 26	10 - 24

Les PMC ne sont plus acceptés dans les Recyparcs depuis le 1er janvier 2021. La collecte des PMC se fait exclusivement en porte-à-porte.

Les PMC sont collectés toutes les deux semaines devant l'habitation de chaque citoyen, ce qui est une fréquence de collecte adaptée et confortable pour ce type de déchet.

De moins en moins de PMC étaient collectés dans les Recyparcs ces dernières années au profit de la collecte en porte-à-porte qui représente désormais plus de 92% du PMC collecté.

- Le PMC représente une très faible quantité de déchets acceptés dans les Recyparcs (de l'ordre de 0,5% du total).
- Les PMC collectés en Recyparcs ne sont pas écrasés par les citoyens, ce qui implique une perte d'efficacité car nous stockons, nous transportons et nous trions du «vide».
- L'évolution des Recyparcs implique de trouver des solutions pour pouvoir dans les années à venir accepter de nouvelles fractions de déchets à trier séparément.
- La majorité des usagers des Recyparcs s'y rendent pour se débarrasser de fractions de déchets telles que les inertes, les encombrants et les déchets verts. Les PMC n'y sont amenés la plupart du temps qu'en complément et tous les citoyens bénéficient de la collecte en porte-à-porte.
- Le coût des sacs PMC est faible (3€ pour un rouleau de 20 sacs) par rapport à la qualité du service apporté en porte-à-porte par Tibi.

RÉNOVATION URBAINE

L'opération de rénovation urbaine se poursuit avec l'obtention de plusieurs subsides et promesses de subventions pour réaliser des travaux majeurs dans le périmètre du centre d'Anderlues. Deux axes prioritaires constituent le cœur de cette opération : le logement et la rénovation de voiries. En parallèle, d'autres projets et le lancement de marchés publics sont en cours pour de la création de logements ainsi que pour des projets de mobilité tels que celui de la Chaussée de Thuin.

Rue Cardinal mercier : notification de l'octroi d'un subside de 829.242€ pour son réaménagement complet avec le remplacement du revêtement et l'aménagement de nouveaux trottoirs. Ce chantier d'envergure permettra de rénover en profondeur l'une des artères principales de notre centre et de contribuer à améliorer le cadre de vie des habitants. Il pourra également provoquer un effet d'émulation pour la rénovation de logements par les particuliers.



Travaux d'amélioration de la voirie et d'aménagement de l'espace public rue du Vieux Cimetière :

approbation du projet d'exécution, lancement du marché prochainement à subvention estimée à 694.715,30€ ;

Aménagement des accotements et création d'une voie de circulation pour chaque mode de déplacement doux à la Chaussée de Thuin :

introduction d'une fiche pour l'obtention d'un subside de 450.000 €. Ce projet viendra finaliser la rénovation de la

Chaussée et offrira à Anderlues un accès au Pré-ravel pour faire la liaison vers Buvrignes/Binche, Lobbes et Charleroi.



Acquisition de la cité des Aulniats, 33 : en septembre 2020 subvention de 48.400€ en cours de libération



Travaux de réhabilitation du logement de la Place Albert 1er, 12 dans le but de le mettre en gestion à l'Agence Immobilière Sociale : approbation du projet d'exécution, lancement du marché public dans les 2 mois et subvention estimée à 79.758,68€.

TRAVAUX PUBLICS

La Commune a reçu une promesse de 675.458,30 € de subsides de la Région Wallonne pour refaire les voiries suivantes :

- chemins de Binche et du Tierne : 390.418,5 € TVAC
- rue de la Résistance : 494.587,50 € TVAC
- rue Picot : 145.926 € TVAC
- rue à Dettes : 211.750 € TVAC

Ce montant couvre également l'extension du nouveau cimetière : 266.262,50 € TVAC

Ces différents projets seront mis en œuvre prochainement.



OSEZ FRANCHIR LES PORTES DU C.P.A.S. !

Un fonds d'aide d'urgence d'un montant de 148.000€ a été débloqué par le gouvernement fédéral pour le CPAS d'Anderlues dont 30% ont déjà été utilisés. Mais seules quelques demandes ont été reçues. En effet, nous avons constaté que certaines personnes n'osent pas toujours franchir les portes du C.P.A.S. ou n'ont tout simplement pas pensé à s'adresser à notre administration.

Pour rappel, ce fond est destiné aux citoyens de la commune qui ont subi ou subissent encore des impacts budgétaires à cause de la crise sanitaire tels que :

- X la perte d'un salaire ou d'un complément de salaire
- X une augmentation du prix de l'alimentation
- X du coût des soins médicaux
- X la fermeture de leur commerce
- X

Le C.P.A.S. est aussi un soutien pour les indépendants

Avec la crise du COVID-19, la situation de nos indépendants a peut-être changé. Certains doivent faire face à une situation inédite. Alors qu'ils acquièrent des droits sociaux qu'ils peuvent faire valoir dans les périodes plus délicates, ces travailleurs exerçant une activité indépendante font rarement appel au CPAS, par fierté, par peur, ou parce qu'ils ne savent tout simplement pas qu'eux aussi ont droit aux aides sociales.

 Le fonds d'aide d'urgence n'est pas limité aux seuls bénéficiaires du droit à l'intégration mais s'adresse à toute personne, même aux indépendants en difficulté, reconnue par le CPAS comme étant en état de besoin après une analyse individuelle.

L'intervention peut concerner :

- ✓ le logement (loyer, charges, assurances, emprunt, etc.)
- ✓ l'énergie (factures liées à la consommation d'énergie)
- ✓ une aide psychosociale (problèmes d'anxiété, de troubles psychiatriques ou liés à des violences conjugales, etc.)
- ✓ les soins de santé (frais médicaux, achat de masques et gel, factures d'hôpital, etc.)
- ✓ l'accessibilité au numérique
- ✓ une aide financière (facture impayée du fait d'une diminution de ressources)
- ✓ les besoins de première nécessité (frais de transport en commun, achat de vêtements, lunettes, etc.)
- ✓ les familles en difficulté (dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile)
- ✓ ...

Beaucoup de personnes ont puisé dans leurs économies en pensant que cette période de pandémie allait rapidement se résoudre. Mais beaucoup sont prises à la gorge. Le C.P.A.S. est là pour aider toutes les personnes touchées par la crise. Pour toute information ou pour introduire votre demande, n'hésitez pas à composer le 071/52.65.21 pour prendre rendez-vous avec l'un de nos travailleurs sociaux.

Tous les jours, un bon repas !

Si vous avez des difficultés temporaires ou à plus long terme pour préparer vos repas, le C.P.A.S. vous offre la possibilité de recevoir des repas préparés et livrés à votre domicile.

Un bon dîner ou un délicieux souper ?

Le C.P.A.S. livre les repas directement à votre domicile. Ces plats, variés et équilibrés, vous seront apportés fraîchement préparés. Ils sont livrés froids : il ne vous reste plus qu'à les réchauffer au four ou au four à micro-ondes au moment que vous choisissez : soit au moment du dîner ou même pour le souper.

Comme au restaurant...

Ces repas comprennent un potage, un plat principal et un dessert. Le menu hebdomadaire vous donne le choix entre 2 propositions de repas pour chaque jour de la semaine. Vous choisissez ainsi ce dont vous avez envie, comme au restaurant. Ils sont livrés du lundi au samedi (le repas du dimanche vous sera livré le samedi). Les prix sont calculés en fonction de vos revenus. Ils varient entre 4,69€ et 7,29€ par repas.

Pour toute information ou pour introduire votre demande, n'hésitez pas à composer le 071/52.65.21.



La commune d'Anderlues a renouvelé sa collaboration avec la SPA de La Louvière pour la campagne de stérilisation des chats errants.



La stérilisation de chats errants est primordiale en cette période de reproduction. Elle permet de limiter le nombre de naissances. En effet, chaque année, d'avril à octobre, les refuges sont débordés par les appels à l'aide de citoyens qui découvrent des portées de chatons. Parfois livrés à eux-mêmes, ces chatons vivent une vie de souffrance. Beaucoup mourront dans la nature, d'autres grandiront sans jamais accepter le contact avec l'humain. Heureusement, certains auront la chance de trouver une place en refuge. Des centaines de chats sauvages stérilisés sont relâchés dans toute la Région du Centre. Les chats errants sociables sont remis à l'adoption.

Pour en savoir plus : SPA de La Louvière - 064 22 25 07 de 12h à 17h

 <https://www.facebook.com/SPALaLouviere>

Cette campagne est organisée en collaboration avec l'administration communale qui prend en charge une quote-part dans les frais de vétérinaire.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

DU NOUVEAU DANS LE SECTEUR DE LA DÉCORATION À ANDERLUES : BIENVENUE À INEA SHABBY CHIC



INEA Shabby CHIC est un projet familial conçu comme un art de vivre et qui encourage de vivre avec l'art autour de soi avec comme devise "L'art, c'est le plus court chemin de l'homme à l'homme" André Malraux.

Il s'agit d'une boutique cosy, accueillante où les artistes et artisans locaux peuvent vous proposer leurs créations. La boutique propose des cadeaux mais également de nombreux articles de décoration aux prix doux à découvrir dans une ambiance raffinée et chaleureuse.

La gamme : Thé, savons naturels, bougies gourmandes, fleurs séchées, jardins secrets, articles de décoration sont au rendez-vous pour une ambiance remplie de petits plaisirs et bonheurs de la vie.

Des ateliers se dérouleront aussi en nos locaux, atelier d'art floral, accords mets et thé, et bien d'autres encore. N'hésitez pas à surveiller de près leur agenda et à vous abonner à la page FB de la Boutique !

Coordonnées : INEA Shabby CHIC - 4 rue du château à anderlues - Tel 0495539885

 <https://www.facebook.com/Inea.boutique>



LOGEMENT

Dans le cadre du Programme d'ancrage communal 2014 – 2016, le projet de 7 logements dont 2 pour PMR à la ruelle du Facteur est en cours de réalisation. Le permis d'urbanisme a été introduit auprès du Fonctionnaire délégué par l'ISSH. Plus d'informations sur ce projet dans un prochain numéro du bulletin communal.

Avis aux propriétaires :

Connaissez-vous l'Agence Immobilière Sociale ? Celle-ci a pour missions :

La prise en gestion de logements appartenant à des propriétaires privés pour les louer à des personnes en situation de précarité. La rédaction des contrats de bail, états des lieux, loyer garanti aux propriétaires, suivi social des locataires.

Vous êtes propriétaires et souhaitez en savoir plus ? Permanence à Anderlues sur rendez-vous.

064/34.13.57 - 0495/30.72.90 - directionais.abem@gmail.com

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

LA MAIN TENDUE

Le service du Plan de Cohésion Sociale et l'asbl « Le Rebond » de Charleroi organisent une permanence appui logement le jeudi de 9h à 16h dans les locaux de la maison de la cohésion sociale (4, rue Pierre Babusiaux).

L'équipe éducative travaille en partenariat avec le CPAS, l'ISSH et les AIS de la région afin de trouver des solutions de logements adéquates et adaptées aux demandes de la population.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service du Plan de Cohésion Sociale aux numéros suivants : 071/ 54 89 56 – 071/ 54 91 23- 071/54 91 25

PERMANENCES – SUIVI INDIVIDUEL

L'équipe éducative du Plan de Cohésion Sociale vous reçoit sur rendez-vous dans les locaux de la maison de cohésion sociale (4, rue Pierre Babusiaux) dans le cadre d'une écoute, d'un soutien et d'une aide tant au niveau social, psychologique et administratif.

Le Plan de Cohésion Sociale travaille en réseau et selon les cas relaie les demandes aux services compétents. (travail en réseau avec l'ISSH, le CPAS, les services communaux, l'asbl le rebond, l'AMO,...)

Vous pouvez nous contacter aux numéros suivants : 071/ 54 89 56-071/ 54 91 25

ACTIONS SOLIDAIRES : DISTRIBUTION DE COUGNOUX

Suite à la pandémie, la distribution de cougnoux qui s'organise chaque fin d'année sous la houlette de l'ISSH en partenariat avec le PCS a eu lieu ce vendredi 29 janvier dans les cités du Fief et des Pavillons.

Malgré la crise du covid 19, les services de l'ISSH et du PCS tenaient à réchauffer le cœur des habitants de ces cités par la distribution de cougnoux.



SPORT

MAISON DES SPORTS ANDERLUES

A la date où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas de nouvelles positives à vous communiquer pour le sport.

En effet, la crise liée au COVID 19 continue d'empêcher la pratique de vos sports favoris.

Nous tenons à vous rappeler que nous sommes tenus au protocole strict du conseil national de sécurité et qu'à cet effet, nous prenons toutes les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité de tous.

Nous sommes conscients que vous tous avez déjà largement fait de gros efforts en vous privant de loisirs sportifs.

De notre côté via l'association des établissements sportifs, nous continuons de contacter les pouvoirs politiques fédéraux et régionaux pour permettre la réouverture de nos bâtiments.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés via notre site facebook  : Maison Dsports.

Ensemble, prenons encore un peu patience, le bout du tunnel est en vue !

Soyez prudents pour vous et vos proches

Au plaisir de vous rencontrer.



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Toute l'équipe du Centre culturel d'Anderlues vous présente ses meilleurs vœux pour 2021 !

L'année, qui s'est terminée, a été synonyme d'absence de contacts physiques, de découvertes, de création, de Culture, de rencontres et d'échanges avec vous, notre cher Public.

Vous nous manquez !

Nous faisons le vœux pour 2021 de pouvoir vous accueillir en toute sécurité au sein de nos locaux afin de partager de merveilleux moments avec vous.



En attendant de vous retrouver, nous avons eu le plaisir de vous proposer notre traditionnel Concert de Nouvel An, le dimanche 31 janvier, avec le Quatuor Clarias. Et cela, à partir de chez vous. Nous espérons que vous avez passé un agréable moment musical. Pour les personnes qui l'ont raté, le concert est toujours visible à partir de notre site internet (lien you tube).

Résultats du concours Anderlues féérique 2020

Le Centre culturel est heureux de vous annoncer que 15 lauréats du Concours Anderlues féérique ont reçu dans leur boîte aux lettres leur récompense. La situation sanitaire ne nous permettant pas de les accueillir au sein de nos locaux.

Nous vous remercions et vous félicitons chaleureusement pour votre participation ! Celle-ci a contribué à l'embellissement et installé un climat féérique et chaleureux au sein de notre chère Commune. Encore toutes nos félicitations pour votre investissement.

Nous espérons que vous avez pris du plaisir à orner vos façades, devantures !

Nous réitérerons l'expérience l'an prochain !



Nous avons également l'immense plaisir de vous annoncer que nous avons reçu l'accord de Madame la Ministre de la Culture, Bénédicte Linard, concernant la reconnaissance du Centre culturel.

Celle-ci a pris effet le 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2025.

Le Conseil d'Orientation ainsi que toute l'équipe culturelle vous remercient pour votre collaboration à cet effet. Grâce à vos réponses à nos enquêtes répétées sur le territoire, vous nous avez permis de définir les 3 axes principaux sur lesquels notre action culturelle va se construire :

- **Se sentir en sécurité (en confiance) et réinvestir son territoire**
- **Le vivre ensemble et le dialogue entre citoyens**
- **L'implication de la jeunesse au sein du territoire.**

Il est évident que notre programmation actuelle et telle que vous la connaissez sera toujours d'application. Mais à l'avenir notre travail consistera également, avec l'aide du CO, à proposer des événements et activités qui appliqueront ou traverseront les trois enjeux évoqués ci-dessus.

Notre site internet a fait « peau neuve », vous pouvez le redécouvrir via : <https://culture-anderlues.be>

Nous vous donnons aussi au rendez-vous sur notre compte Facebook « Anderlues Centre culturel » durant la semaine.



Centre culturel d'Anderlues ASBL - 10, Place Albert 1er - 6150 ANDERLUES
071/54.35.65 - centre.culturel@anderlues.be

Bancontact  **Olivier Byl** sprl



- Vidange
- Débouchage
- Curage toutes canalisations
- Nettoyage de citernes
- Passage caméra



0495 820 137

Tél 071 31 84 62 - Fax 071 59 20 68
www.olivierbyl.be - info@olivierbyl.be

POMPES FUNEBRES

CHAPELLE DUPORTAL Ancienne maison



(Maison Fondée en 1895)
Funérarium, magasin et bureau
Trois funérariums pour toute la région

071 52 32 56

Rue des Combattants, 19 **6150 ANDERLUES**
Rue Lombard, 23 **6182 SOUVRET**
Rue du Luton, 21 **6140 FONTAINE-L'ÉVÊQUE**

MONUMENTS FUNÉRAIRES • INCINÉRATION • ORGANISATION
COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES PARTOUT POUR TOUS • EMBAUMEUR
DIPLOMÉ BIE • Assurances funéraires et dépôt des volontés

ANDERLUES MATERIAUX **GUSBIN**




58 ans

TOUS MATERIAUX de construction & CARRELAGES

Blocs - Briques - Dalles - Clôtures
Bois - Panneaux - Lambris - Isolation - Charpentes
Ciments - Carrelages - Pavés - Sable - Gravier
Tuyaux - Citernes béton et PVC

49, rue Roton - ANDERLUES
071/52 37 87 Fax : 071/52 72 98
gusbin.materiaux@hotmail.com

ACHAT OR  **& métaux précieux**

15 ANS D'EXPÉRIENCE

0477/37.89.47
Uniquement sur R.D.V.
possible dans l'heure de votre appel

www.ddd-or.be

D. DE DYCKER SRL
Registre garantie n°5639
8A, rue d'Anderlues - 6530 Thuin

Cabinet de Kinésithérapie



Pierre Lambin

0479/07.63.99

Kinésithérapeute
0479 07 63 99
lambinpierrckine@gmail.com

LAMBIN PIERRE
47, rue du Premier Vivier
6150 Anderlues

Cabinet privé & domicile

 **Infirmière à domicile**
Bauduin Marine

Toilettes, injections, pansements, perfusions
Soins palliatifs, chimiothérapies, antibiothérapies
Prises de sang

Agrée toutes mutuelles

0492/84.32.12 **marinebauduin16@gmail.com**

GERARDIN DUCHARNEUX S.R.L.



6567 MERBES-LE-CHÂTEAU
SIÈGE SOCIAL & ATELIER
1, RUE LÉO CLARETIE

GÉRANT : FRANZ GUYOT

MONUMENTS FUNÉRAIRES • CAVEAUX • PIERRES DE BÂTIMENTS • MARBRERIE
PLANS DE TRAVAIL POUR CUISINES, SALLES DE BAINS, BUREAUX, TABLES DÉCORATION

GSM : 0479 33 12 33 • TÉL : 071 55 65 40 • FAX : 071 55 89 17

contact@gerardinduchameux.be www.gerardinduchameux.be

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseiller en communication, **Pierre SRETENOVIC** se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec lui au 0492/437 458